



Filiere Cheval PACA

EDITO

Cet observatoire économique régional permet de mieux connaître les entreprises équines en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est un des outils indispensables à toute politique générale concernant la filière équine.

Ce travail met donc en avant les évolutions principales depuis le précédent observatoire dont les données étaient sur les années 2009/2010. Il donne aussi à comparer la région Provence-Alpes-Côte d'Azur aux autres régions. Il fait ressortir une baisse générale d'activité par rapport aux chiffres précédents. Les entreprises équines ont été interrogées sur les résultats de l'année 2013. 461 entreprises réparties en 9 familles (éleveurs, centres équestres, entraîneurs de chevaux de courses, cavaliers professionnels-marchands, sociétés de courses, vétérinaires équins, maréchaux-ferrants, fournisseurs d'équipements et d'aliments, autres prestataires) ont répondu aux questionnaires. Nous les remercions pour leurs participations!

PIERRE PETIT PRÉSIDENT DE LA FILIÈRE CHEVAL PACA



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR:

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'étend sur 31 400 km2 soit 5,8% de la superficie métropolitaine et accueille sur son territoire 4 937 400 habitants soit 7,5% de la population française au 1er janvier 2013. (source INSEE).

Sa densité de population est inégale avec 157 habitants au km2. Par comparaison la moyenne nationale est de 110 habitants au km2. On dénombre 963 communes : 200 dans les Alpes de Hautes-Provence, 177 dans les Hautes Alpes, 163 dans les Alpes-Maritimes, 119 dans les Bouches-du-Rhône, 153 dans le Var et 151 dans le Vaucluse.

La densité de population est particulièrement forte le long du littoral, dans les départements des Alpes-Maritimes, du Var et des Bouches-du-Rhône. A contrario les départements alpins des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes sont parmi les moins densément peuplés de France avec respectivement 23 et 24 habitants au km2

Alpes de HauteProvence
Maritilmes

Bouches-du-Rhône
Var

Hautes-Alpes

CHIFFRES CLÉS

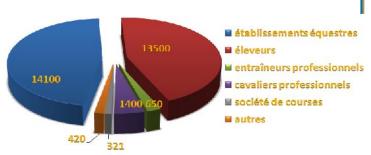
LA FILIÈRE ÉQUINE EN PACA

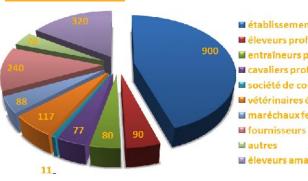
- > 2000 ENTREPRISES
- > 4750 EMPLOIS
- > 183 MILLIONS D'€ DE CA HORS COURSE*
- > 987 MILLIONS D'€

AVEC LES ENJEUX PMU

- > 36 000 ÉQUIDÉS
- > 30 000 HA VALORISÉS

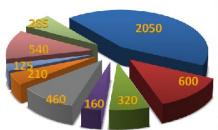
SUPERFICIE (EN Ha)





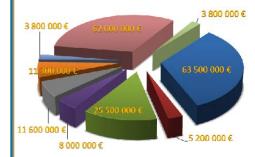
- établissements équestres
- éleveurs professionnels
- entraîneurs professionnels
- cavaliers professionnels
- société de courses
- vétérinaires équins
- maréchaux ferrants
- éleveurs amateurs

EMPLOIS



- établissements équestres
- éleveurs
- entraîneurs professionnels
- cavaliers professionnels
- société de courses
- vétérinaires équins
- maréchaux ferrants
- fournisseurs
- autres

CHIFFRE D'AFFAIRES



- établissements équestres
- éleveurs
- entraîneurs professionnels
- cavaliers professionnels
- société de courses
- vétérinaires équins
- maréchaux ferrants
- fournisseurs
- autres

ÉQUIDÉS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ



ÉQUIDÉS PAR TYPE



^{*}CHIFFRE D'AFFAIRES HORS ENJEUX PMU

Économie et emploi

Entreprises

Le nombre d'entreprises a augmenté malgré une situation économique difficile. De nouvelles activités apparaissent comme les utilisateurs de chevaux attelés, les pareurs ou les moniteurs indépendants. Dans certains secteurs la crise se traduit par une baisse du nombre d'entreprises, c'est le cas notamment des éleveurs et dans une moindre mesure des entraineurs des courses. Pour les établissements équestres, au contraire on constate une réelle augmentation du nombre d'entreprises. Cependant le contexte économique reste difficile pour ce secteur, notamment à cause de la stagnation du nombre de clients et l'augmentation de la TVA en 2013.

Chiffre d'Affaires en baisse

Le chiffre d'affaires de la filière équine en région PACA passe ainsi de 190 millions en 2009 à 183 millions d'euros en 2013 hors enjeux du PMU. Cette baisse se ressent principalement chez les établissements équestres et les éleveurs.

Le segment des exploitations agricoles équines (éleveurs, établissements équestres, cavaliers professionnels-marchands, entraineurs des courses) passe ainsi de 110 millions d'euros en 2009 à 102 millions d'euros en 2013 et celà alors même que le nombre d'entreprises a légèrement augmenté de 3%.

En revanche chez les prestataires de services, ce sont les vétérinaires qui semblent le mieux supporter la crise avec un chiffre d'affaires qui passe de 8,6 à 11,3 millions d'euros.

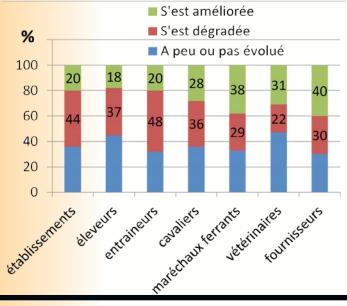
Enfin, les enjeux PMU et PMH ont eux aussi diminué passant de 835 à 804 millions d'euros.

Évolution de la situation économique

Les entreprises de la filière équine vivent des situations économiques contrastées.

Les vétérinaires, les maréchaux ferrants ont le mieux surmonté la période entre 2010 et 2014, alors que les éleveurs, établissements équestres et entraineurs considèrent qu'elle s'est dégradée.

Par ailleurs, la situation des cavaliers professionnels, a peu évoluée sur cette même période.



Emploi

> 4750 personnes rémunérées

Le nombre d'emploi est resté stable depuis 2009 et celui par entreprise a globalement légèrement baissé. Les établissements équestres illustrent cette tendance. On est passé de 600 à 900 entreprises avec 2,7 à 2,3 emplois par entreprise. Les entraineurs des courses subissent une baisse importante du nombre total d'emplois liée à la disparition de certaines entreprises.

> 3000 Equivalent Temps Plein

La moitié des emplois sont fournis par les établissements équestres avec 1520 ETP. Si on additionne l'ensemble des structures agricoles équines (éleveurs, établissements équestres, cavaliers professionnels, entraineurs des courses) on arrive à 2205 ETP soit 74% des ETP de la filière équine.

le nombre d'ETP de la filière équine en PACA

établissements équestres éleveurs professionnels entraîneurs professionnels cavaliers professionnels société de courses vétérinaires équins maréchaux ferrants ■ fournisseurs ■ autres PAGE 5

Les Équidés et les Surfaces

36 000 équidés sont recensés dans les entreprises de la région PACA. Les équidés détenus par les particuliers ne sont pas recensés dans ce décompte.

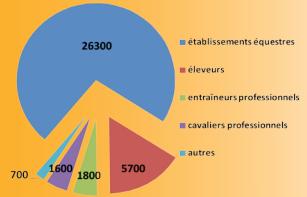
Ces équidés valorisent plus de 30 000 ha dont

26 000 ha sont directement pâturés par les équins.

> Les équidés

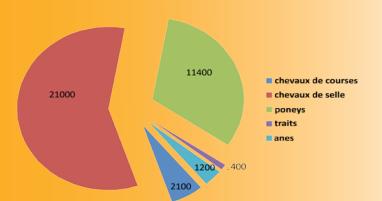
Plus de 73% des équidés sont détenus par les établissements équestres contre seulement 16% par les éleveurs, 5% par les entraineurs des courses et 5% par les cavaliers professionnels.

Nombre d'équidés détenus par les professionnels



58% des équidés sont des chevaux de selle,32% des poneys,6% des chevaux de course,3% des âneset 1% des chevaux de traits

répartition des équidés selon leur catégorie



> Les Surfaces valorisées

les élevages et les établissements équestres valorisent chacun 45% des surfaces occupées par les entreprises agricoles équines.

Surfaces directement valorisées par les équins



De plus, 50% des surfaces pâturées par les équins, le sont par des animaux détenus dans des élevages.

Surfaces pâturées par les équins



Élevage : le cheval pastoral

L'élevage équin dans notre région se caractérise par une forte valorisation des surfaces grâce au pastoralisme. Ces élevages équins rendent également des services sociétaux et environnementaux très importants à travers l'entretien des paysages, la défense de la forêt contre les incendies, la lutte contre la fermeture des milieux naturels et par conséquent la sauvegarde de la biodiversité. La nouvelle PAC à travers les Droits à Paiement de Base vient payer ses services. Par ailleurs, l'activité d'élevage est peu rémunératrice. Ainsi, l'élevage équin en PACA rencontre des difficultés à valoriser sa production.



Globalement, la situation économique s'est plutôt dégradée pour les éleveurs.

Le nombre de naissances est en baisse passant de 1195 en 2010 à 962 en 2014 (source IFCE), soit 20% de moins! De même, les poulinières mises à la reproduction sont passées de 1860 en 2010 à 1401 en 2014 soit une chute de 25%.

L'élevage est donc en crise. Les difficultés sont :

- un marché qui manque de transparence
- l'augmentation de la TVA en 2013
- une concurrence des éleveurs amateurs non soumis à la TVA
- le manque de caractérisation des produits
- l'absence de circuit de commercialisation de l'éleveur à l'acheteur final

> Actions de Développement

Pour y répondre, il serait bien de réaliser :

- développer des formations professionalisantes
- des actions de promotion et de communication des élevages professionnels mettant en avant la qualité des élevages et des équidés produits
- des expériences de commercialisation ayant pour but :

de développer les contrats entre utilisateurs et éleveurs.

décennies.

produire des équidés pour un marché connu

(par exemple : chevaux écogarde)



Des élevages de champions: les chevaux nés dans les élevages de PACA ont rapportés 2 titres de vice champion du monde aux jeux équestres mondiaux 2014 en endurance. Nos éleveurs régionaux, grâce au soutien de la région à l'élevage pastoral, continuent ainsi de se maintenir au plus haut niveau sur cette discipline sur laquelle ils brillent depuis plusieurs

les Éleveurs: 80 professionnels

Le statut d'éleveur professionnel équin n'a pas à ce jour de reconnaissance effective. C'est un agriculteur qui exploite des surfaces agricoles. On a identifié parmi les éleveurs une majorité d'amateurs qui vivent d'autres activités professionnelles sans lien avec l'élevage. On va également retrouver des éleveurs professionnels soit spécialisés dans la filière équine et qui tirent la majorité de leurs revenus de l'élevage, soit diversifiés avec d'autres ateliers agricoles. Les éleveurs ayant d'autres activités équines dominantes en terme de revenus sont classés dans ces autres activités. Par exemple, un éleveur ayant une écurie de pension dont il tirerait la majorité de son chiffre d'affaires sera classé dans les établissements équestres.

L'éleveur professionnel va produire de l'herbe, du foin, des céréales nécessaires à l'alimentation de son cheptel. Ces surfaces vont avoir comme dénomination, parcours, prairie permanente, prairie temporaire... C'est cette production d'herbe qui permet la production de chevaux. Le cheval est alors bien le produit du pastoralisme et il est le produit du travail d'un agriculteur. Ce système présente les avantages suivants :

- D'un point de vue technico-économique, l'autonomie fourragère permet la baisse des charges d'alimentation et dans une certaine mesure des charges sanitaires (limitation du parasitisme).
- De tels systèmes apportent une véritable contribution à l'entretien écologique du territoire. Ainsi, élevés de manière extensive sur les estives et autres zones difficiles ou défavorisées (landes, marais, zones humides ou sèches...), les chevaux permettent le maintien des espaces ouverts et l'entretien des paysages. Ce service est d'autant plus appréciable qu'il est écologiquement non polluant donc durable et peu onéreux.
- Il participe également de façon efficace à la prévention d'incendies dans le Midi : le cheval étant un herbivore qui excelle dans le débrouissaillement. Par ailleurs, une exploitation rationnelle de l'herbe par un pâturage mixte (plusieurs espèces herbivores) permet d'entretenir et de valoriser efficacement les prairies en limitant l'utilisation d'intrants polluants : réduction des passages de tracteur pour broyer les refus, réduction des traitements chimiques pour désherber les adventices

• Un certain nombre de race de chevaux de selle exploitées en PACA sont très intégrées dans des territoires spécifiques, citons à titre d'exemple les races Camargue dans le delta du Rhône, l'arabe d'endurance en Provence et Alpes Par ailleurs, la conservation du patrimoine génétique menacé est d'une valeur inestimable. En effet, contrairement à d'autres espèces animales en voie de disparition, une congélation du sperme ou d'embryons n'est pas encore techniquement maitrisée

dans la plupart de ces races.

Les races de chevaux les plus produites en PACA sont le Camargue avec 262 naissances, utilisé pincipalement pour la gestion du bétail et les balades du bord de mer, l'arabe (56) et le Demi Sang arabe (49) destinés généralement à l'endurance, le selle Français

(60), les races ibériques avec notamment le Lusitanien (40). Ces dernières subissent de plein fouet la crise et la concurrence étrangère avec un nombre de naissance qui passe de 106 en 2009 à 40 en 2013.

et 330 amateurs

> économie : 5,2M €

5,2 millions d' euros de chiffre d'affaires dégagé par l'ensemble des éleveurs amateurs et professionnels. Soit un chiffre d'affaires moyen d 'environ 12 600 €. Ce chiffre d'affaires moyen est en régression puisqu'il était à 18 900 € en 2010.

Chez les professionnels on distingue les spécialisés équins pour qui le chiffre d'affaires séquin moyen atteint 47 500€ et les diversifiés ayant d'autres activités agricoles pour qui le chiffre d'affaires moyen en élevage équin atteint 15 000€. A ce chiffre d'affaires il faut rajouter les aides PAC qui sont en moyenne chez les professionnels de 18 300 €.



> emploi: 600 personnes

Les élevages emploient 600 personnes représentant 280 ETP. En moyenne, les éleveurs professionnels emploient 2 personnes.

> surface : 13 000 ha pâturés

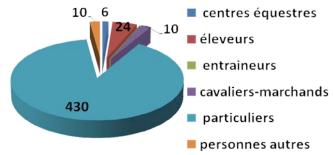
Les élevages valorisent 20 000 ha dont 13 000 ha pâturés par les équins soit une surface moyenne de 33 ha valorisés directement par les équidés pour chaque élevage. Ces chiffres moyens sont légérement à la hausse du fait d'un nombre moins important d'éleveurs amateurs. En effet, chez les éleveurs professionnels les surfaces moyennes sont de 127 ha dont 83 ha pâturés par les équidés.

> équidés : 5700

Avec 5 700 équidés les élevages détiennent 16% des effectifs des entreprises de la région. Le marché atteint par les éleveurs est principalement celui des particuliers puisque 90% des équidés vendus l'ont été à des particuliers dans notre échantillon.

eur

Nombre de chevaux vendus selon la profession de l'acheteur

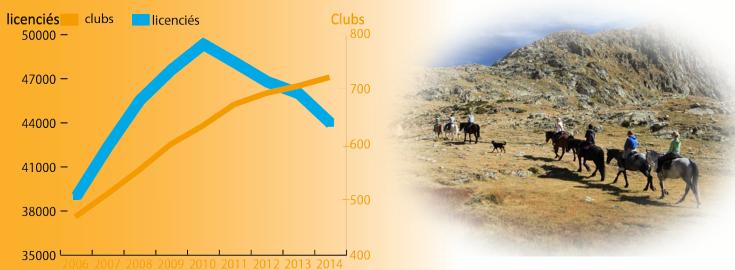


900 Établissements équestres

On a dénombré 900 établissements équestres au 1er janvier 2014. Les structures ayant plusieurs entités (centre équestre et association organisatrice de concours ou centre de formation) n'ont été comptabilisées et interrogées qu'une seule fois.

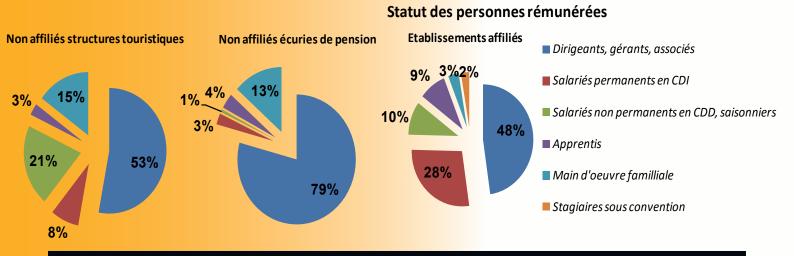
Par contre, ont été comptabilisés les établissements équestres non affiliés à la Fédération Française d'Equitation (FFE). Ceux-ci ont été répartis entre écuries de pension ou centre de tourisme équestre. Il est difficile de viser à l'exhausitivité de leur nombre, mais on constate qu'il a fortement augmenté. Le nombre d'établissements adhérents à la FFE entre le 31 août 2010 et le 31 août 2015 est quant à lui, passé de 632 à 720 soit une augmentation de 14%. Dans ce dernier cas, toutes les structures affiliées sont comptabilisées par la FFE. Au 31 août 2015, il y avait 43 971 licenciés soit 1% de la population en PACA ce qui représente une baisse de 8% en 5 ans. Le sommet du nombre de licenciés a été atteint en 2011. La région PACA se situe au 3ème rang national en nombre de licenciés dans une France à 22 régions.

évolution du nombre de licenciés et de clubs



> Emploi: 2050 personnes

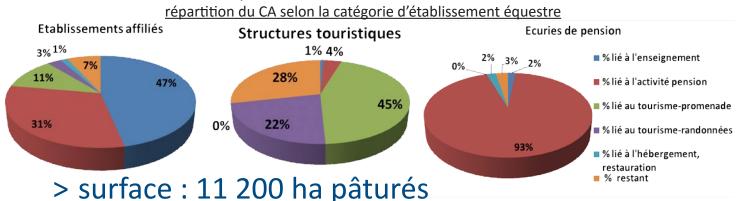
Les établissements équestres sont le principal employeur de la filière avec : 2 050 personnes rémunérées représentant 1 520 ETP. Ces chiffres sont en augmentation, simplement grâce à l'augmentation du nombre d'entreprises.



> économie : 63,5 M €

63,5 millions d' euros de chiffre d'affaires sont dégagés par l'ensemble des établissements équestres soit une moyenne de 71 000 €. Derrière cette moyenne, se cachent des disparités fortes. Les établissements adhérents à la FFE dégagent environ 87 000 €, alors que les structures non adhérentes à la FFE sont autour de 20 000€ de CA (24 000 € pour écuries de pension et 19 000 € les structures touristiques).

Ce CA moyen est en régression puisqu'il était à 100 000 € en 2010. La concurrence accrue des établissements équestres, toujours plus nombreux, joue désormais un rôle négatif sur les résultats économiques moyens. La conjoncture qui était positive jusqu'en 2011 avec un accroissement des pratiquants d'équitation, s'est depuis inversée avec la baisse des pratiquants et une offre plus importante en matière de pension des structures non affiliées à la FFE. Le point d'équilibre ayant été rompu, beaucoup de ces établissements équestres se trouvent fragilisés dans leur viabilité économique.

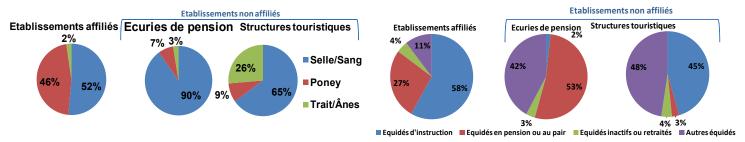


Les établissements équestres valorisent 14 100 ha dont 11 200 ha pâturés directement par les équidés soit une surface moyenne de 16 ha dont 12,5 valorisés par les équidés. Ces chiffres moyens sont stables.

> équidés : 26 300

Avec 26 300 équidés les établissements équestres détiennent 74% des effectifs des entreprises de la région.

répartition des équidés selon la catégorie et leur utilisation



> tarifs 2013 avant hausse de la TVA

prestation 2013	adhérent	non adhérent	variation 2013/2009
heure équitation enfant	16,1 €		+38 %
heure équitation adulte	16,6€		+10%
1h balade adulte		19,80 €	-3%
1 jour randonnée adulte		74,50 €	+16%
1 jour stage vacances scolaire enfant	50,50€	55,30 €	
pension boxe	380€		0
pension pré	250€		+10€

COMPÉTITION: 6500 ÉPREUVES

Malgré une conjoncture générale difficile les engagements en compétition ont continué de s'accroître.

2010 : 9100 licenciés compétitions, 5542 épreuves et 80 842 engagements en 2010.

2013: 10 639 licenciés compétitions, 6449 épreuves, 87 858 partants en 2013

La compétition continue d'attirer les organisateurs et les pratiquants.

Données 2013	Attelage	Concours complet	Dressage	Endurance	Saut d'obstacles	Autres Disciplines	TOTAL
épreuves	40	260	1162	98	4095	794	6449
partants	316	3821	7217	899	67323	8282	87858

évolution du nombre de licenciés compétitions en PACA pro 12000 amateur club 10000 8000 6000 4000 2000 0 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 **PAGE 12**

77CAVALIERS PROFESSIONNELS-MARCHANDS

Selon la méthodologie, on considère comme cavalier professionnel, toute personne dirigeant une structure équestre ayant une licence pro et sortant en concours au niveau national. Ainsi les activités les plus rémunératrices pour les cavaliers professionnels sont la pension et le travail des chevaux. Par ailleurs, on retrouve également dans cette famille des marchands de chevaux dont l'activité principale est alors le commerce de chevaux, ces derniers se distinguent des premiers par l'absence de licence pro. On a ainsi identifié en PACA 65 cavaliers professionnels et 12 marchands de chevaux.

> emploi: 160 personnes

160 personnes sont rémunérées et représentent 145 ETP.



8 millions d'euros de chiffre d'affaires sont dégagés par ces cavaliers-marchands. La majorité du chiffre d'affaires est liée aux prestations de pension. Les cavaliers professionnels ont très majoritairement répercuté la hausse de la TVA sur leurs prestations de pension (91%). Par contre, seuls 72% affirme avoir répercuté la hausse de la TVA sur le prix de vente des chevaux car cette hausse est plus difficile pour les acheteurs qui ont un budget relativement serré.

> équidés : 1 600

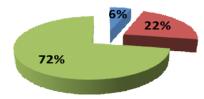
1600 équidés dont 1400 chevaux de selle et 80 environ 200 poneys sont présents chez les cavaliers 70 professionnels-marchands.

> surface :1200 ha pâturés

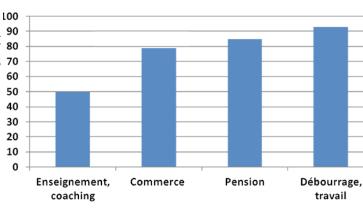
1400 ha valorisés par les équins dont 1200 ha directement pâturés.

Répartition du chiffre d'affaire

- % issu de gains en concours
- % lié au commerce de chevaux
- % lié aux prestations de pension



Activités majeures des cavaliers professionnels



% de structures proposant l'activité

11 SOCIÉTÉS DE COURSES

Il y a 11 sociétés de courses et 12 hippodromes en région PACA. La société des Courses de Marseille gère les hippodromes de Vivaux et Borély ainsi que le centre d'entraînement des courses des plaines de l'Arbois à Cabriès, dans les Bouches du Rhône, qui regroupe près de 97% des galopeurs entraînés dans la région.

Les sociétés de courses de la région sont regroupées au sein de la Fédération des courses du Sud-est.

> Chiffre d'Affaires : 804 M €

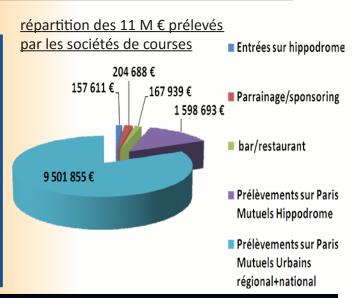
Le chiffre d'affaires des sociétés de courses correspond aux enjeux PMU (Pari Mutuel Urbain) et PMH (Pari Mutuel Hippodrome). Ils sont au total de 804 millions d'euros en 2013. En 2009, ces enjeux représentaient 836,3 millions d'euros. Cette baisse de 4% des enjeux est inquiétante car c'est la filière la plus structurée (éleveurs,entraineurs des courses, sociétés de courses) qui est impactée. De plus, les courses participent à travers le fonds EPERON au financement de l'ensemble de la filière équine. En matière d'activité, les travaux d'entretien des hippodromes et des centres d'entrainement réalisés par les entreprises locales correspondent à 5 millions d'euros. Le coût d'évacuation du fumier est d'environ 400 000 € en 2014 pour l'ensemble des sociétés de courses de PACA.

		x PMU en Millions € de vente PMU	Montant des enjeux PMH en €	
Département	en 2009	en 2013	en 2009	en 2014
Alpes de Haute-Pro- vence	17,4	17,6	166 201	137 764
Hautes-Alpes	11,4	9,0	-	-
Alpes-Maritimes	221,8	196,9	8 148 731	5 160 873
Bouches-du-Rhône	354,0	363,4	3 047 203	2 263 153
Var	155,2	149,7	841 069	555 348
Vaucluse	62,9	58,3	1 430 003	1 023 265
TOTAL	822,7M €	794,9 M €	13 633 208 €	9 140 403 €

La région se caractérise par :

- > 227 réunions
- 795 Millions d'euros pariés aux PMU
- 9 millions d'euros des enjeux PMH

Sur ces sommes, environ 11 millions d'euros sont prélevés par les sociétés de courses régionales constituant ainsi les sommes restant en région PACA.



> Emploi: 135 ETP

460 emplois représentant 135 ETP. Il ne faut pas oublier de comptabiliser un nombre important de bénévoles.

> Surfaces: 321 ha occupés

Les sociétés de courses occupent 321 ha. Les 12 hippodromes occupent 218 ha et le centre d'entrainement de Calas-Cabries se développe sur 103 ha.

Société de course	nombre de réunions organisées en 2009	nombre de réunion organisées en 2014
Cagnes-sur-Mer	81	79
Marseille Vivaux Borély	79	78
Hyères	21	19
Salon de Provence	14	13
Cavaillon	11	10
Carpentras	7	8
Avignon	10	10
L'Isle sur la Sorgue	4	3
Oraison	4	4
Bollène	2	2
Sault-en-Provence	1	1
TOTAL	234	227

> Actions de développement

La tendance négative doit être prise au sérieux et pour y remédier quelques moyens semblent à mettre en oeuvre :

- a médiatisation des courses en dehors des chaînes de télévision spécialisées
- ≥ la communication sur le spectacle qu'offre les courses à travers la relation homme-cheval
- ≥ accentuer l'ouverture des hippodromes à des manifestations autres que les courses.



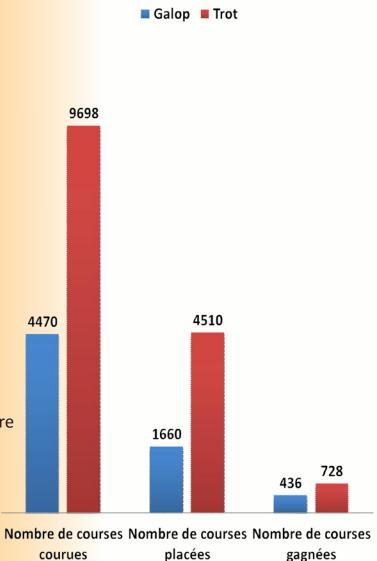
>80 ENTRAINEURS DES COURSES

Selon la méthodologie, sont considérés comme entraîneurs, les personnes ayant une licence d'entraîneur ou une autorisation d'entraînement ou un permis d'entraîner, qui entrainent effectivement des chevaux, obtiennent des gains et ne sont pas déjà comptabilisés dans d'autres catégories (établissement équestre, cavalier professionnel). Sur l'année 2013, ont ainsi été dénombrés 27 entraineurs de galop et 53 entraineurs de trot pour un total de 80 entraîneurs, alors qu'on en dénombrait 110 en 2009.

Il existe différents types de licence pour entraîner les chevaux de courses :

- La licence d'entraîneur public autorise la personne qui en est titulaire à entraîner des chevaux appartenant à des propriétaires différents. L'entraineur public doit avoir au moins 3 chevaux sous sa direction.
- La licence d'entraîneur particulier autorise la personne qui en est titulaire à entraîner des chevaux appartenant à un propriétaire unique (ou le conjoint de ce dernier) avec lequel elle est liée par un contrat de travail.
- L'autorisation d'entraînement permet à l'éleveur qui en est titulaire, d'entraîner sur son exploitation d'élevage des chevaux dont lui ou son conjoint, partenaire du PACS ou concubin est l'éleveur et qui lui appartiennent en totalité ou appartiennent en totalité à son conjoint, partenaire du PACS ou concubin.
- •Le permis d'entraîner permet au propriétaire qui en est titulaire d'entraîner un effectif maximum de cinq chevaux lui appartenant en totalité, deux de ces chevaux pouvant toutefois être en location en totalité.

Source: SECF et France Galop



Résultats des courses

> économie : 25,5 M €

Les entraineurs des courses dégagent au total 25,5 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit un chiffre d'affaires moyen en augmentation à 320 000 €.

> Emploi: 320 personnes

320 personnes rémunérées représentant 260 ETP.

> équidés : 1800

1800 chevaux sont détenus par les entraîneurs des courses dont 1650 chevaux de courses et 150 chevaux de selle.

> Surface : 460 ha pâturés

650 ha valorisés dont 460 ha directement pâturés. Ces surfaces sont bien distinctes des surfaces des hippodromes ou du centre d'entrainement de Calas-Cabriès qui sont utilisés par les entraineurs.

Les entraineurs de Galop mis à part 4 exceptions, sont tous sur le centre d'entrainement de Calas-Cabriès où l'on retrouve 650 chevaux à l'entrainement. Le galop est donc concentré sur Calas. Au contraire, les entraîneurs de trot sont majoritairement sur des structures privées, même s'il existe 4 centres d'entrainement :

- l'hippodrome de Cagnes-sur-mer avec 120 chevaux à l'entrainement
- l'hippodrome de Hyères avec 50 chevaux à l'entrainement
- l'hippodrome de Salon de Provence avec 24 chevaux à l'entrainement
- l'hippodrome de Cavaillon avec 10 chevaux à l'entrainement



> LES ENTREPRISES CONNEXES

> les 242 fabricants, fournisseurs, distributeurs

On retrouve 242 entreprises fournisseurs répartis en 7 catégories :

- 2 fabricants d'aliments
- 11 producteurs de fourrage
- 23 coopératives agricoles
- 27 fabricants d'équipements
- 93 revendeurs-distributeurs
- 85 distributeurs spécialisés
- 21 autres entreprises

> économie : 62 M €

Ces entreprises dégagent un chiffre d'affaires équin total de 62 millions d'euros, soit plus de 30% du chiffre d'affaires de la filière équine hors PMU.



540 personnes sont rémunérées en lien direct avec l'activité équine

de ces entreprises ce qui représente 300 ETP

> les 88 maréchaux ferrants

88 entreprises de maréchalerie ont été recensées soit une augmentation de 10% par rapport à 2010.

Les maréchaux ferrants suivent en moyenne 204 équidés, (contre 310 en moyenne nationale) possédés par 104 personnes (contre 120 détenteurs en moyenne nationale).

Ils exercent dans un rayon moyen de 95 km (valeurs du rayon compris entre 35 km et 250 km). Le tarif moyen d'une ferrure (4 fers neufs) est de 74 € HT (valeurs comprises entre 58,50 €HT et 100 €HT) . Le tarif moyen d'un parage (4 pieds) est de 33 €HT (valeurs comprises entre 17 €HT et 50 € HT).

> économie :3,8 M €

Le chiffre d'affaires moyen de 43 200 € cache des disparités (valeurs comprises entre 12 000 € et 100 000 €). Plusieurs entreprises vont avoir des chiffres d'affaires autour de 15000 € ce qui correspond à des activités à temps partiel. D'ailleurs, la moyenne nationale du chiffre d'affaires est de 70 000 €. Cette moyenne est également à mettre en relation avec un nombre d'emplois par entreprise supérieurs à la moyenne régionale de PACA.

> emploi :125 emplois

Cette activité génére en PACA 125 emplois qui représentent environ 115 ETP. C'est une activité presque exclusivement masculine. 95% des maréchaux-ferrants sont des hommes en PACA



> les 117 prestataires de soins

On a dénombré 33 prestataires de soins (10 dentistes et 23 ostéopathes) et 84 cabinets vétérinaires équins en 2013. Sont définis ainsi des cabinets ayant réalisés au moins un acte sur des équidés.

> économie : 11,3M €

L'activité vétérinaire équine est en augmentation de 30% en 4 ans. 62% des autres prestataires de soins (ostéopathes et dentistes) ont vu leur activité économique équine s'améliorer depuis les trois dernières années. Ces professions étant en cours de développement, les entreprises sont souvent récentes et l'activité est en croissance.

Les vétérinaires interviennent dans un rayon d'action de 66 km sur 750 équidés détenus par 470 clients. les ostéopathes et dentistes interviennent eux dans un rayon de 280km sur 400 équidés détenus par 280 clients.

> emplois: 400 personnes

On a recensé 400 emplois représentant 210 ETP (en 2009)



> autres entreprises

6 autres catégories d'entreprises ont été recensées de manière non exhaustive :

- Les moniteurs indépendants (10 recensés)
- Les utilisateurs d'équidés attelés (23 recensés)
- Les troupes de spectacles (9 recensées)
- Les centres de formation (17 recensés)
- Les jockeys indépendants (aucun recensé)
- D'autres types d'entreprises inclassables dans les autres catégories (20 recensés)

> économie : 3,8M €

Ces entreprises dégagent un chiffre d'affaires total de 3,8 millions d'euros. Parmi elles, les utilisateurs d'équidés attelés (balade en calèche, prestataire de travaux agricole réalisés à l'aide de la traction animale, etc.) réalisent un chiffre d'affaires équin moyen de 15 000 €.

> emplois: 285 personnes

Ces activités générent 285 emplois représentant 120 ETP. Les utilisateurs d'équidés attelés représentent une centaine d'emplois, soit environ 40 ETP.

> équidés : 700

Ces entreprises détiennent 700 équidés dont 110 chevaux de trait et une dizaine d'ânes. Les utilisateurs de chevaux attelés utilisent presque exclusivement des chevaux de trait.

> Surface: 300 ha pâturés

Dans ces structures 420 ha sont valorisés dont 300 ha directement pâturés par les équins.



> Formations

Différentes formations aux métiers du cheval existent dans la région :

<u>Formations jeunesse et sports</u>: 18 centres de formations préparent au BPJEPS « AE » Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et Du Sport « Activités Equestres » et BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnelle aux fonctions d'Assistant d'Animateur Technicien.

<u>Formations fédérales</u>: 11 structures préparent au diplôme d'Accompagnateur de Tourisme Equestre (ATE) ou d'Animateur Assistant Equitation (AAE) (Brevet Animateur Poney).

<u>Formations agricoles</u>: 4 centres de formation proposent des formations agricoles (Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole) CAPA Soigneur d'équidés, CAPA Activités Hippiques maréchal-ferrant, Bac Pro CGEH (Conduite et Gestion de l'entreprise Hippique) et Bac Pro CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole) éleveur équin. On retrouvait 224 éleves apprentis en 2013 dans ces établissements.

<u>Formations des courses</u>: l'AFASEC propose des CAPA Lad-Jockey/Lad-Driver, CAPA Jockey/ Driver et Bac pro CGEH assistant entraîneur et entraîneur.

<u>D'autres formations existent</u>: artiste équestre, Capacité équestre Professionnelle et Certificat de Qualification Professionnelle (CQP ASA).

Environ 600 élèves suivent une formation initiale dans la filière équine.

Une plaquette spécifique est actualisée tous les ans et distribuée au public sur les sites de manifestations. Equiressources est un service dédié aux formations et à la recherche d'emploi, de salariés dans la filière équine. Vous pouvez le retrouver sur www.equiressources.fr

équi-ressources

> MANIFESTATIONS

Des manifestations équestres ont lieu chaque année dans notre région :

- CHEVAL PASSION à Avignon pendant la 3ème semaine de janvier qui draine une centaine de milliers de visiteurs. Lors de ce salon a lieu le Marché International du Spectacle Equestre de Création (MISEC) qui est le premier marché européen. L'impact de cheval Passion est de 6,5 M € de retombées économiques pour Avignon.
- A CHEVAL 06 a lieu le 1er week-end d'octobre sur l'hippodrome de Cagnes-sur-mer.
- Foire de Brignoles 10 jours à la mi-avril
- EN CAMAGRI le 3ème week-end de février au Mas de la Cure, aux Saintes Maries de la Mer.



SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ÉQUINE EN PACA

Les Membres de la Filière Cheval PACA ont identifié 3 enjeux :

- **ECONOMIQUE**: pérennité des entreprises et des emplois,
- SOCIAL ET SOCIETAL: place du cheval dans la société, professionnalisation des acteurs,
- PATRIMONIAL : culture et génétique (races locales)

Ces 3 enjeux se déclinent en objectifs transversaux suivants :

- Professionnaliser les chefs d'entreprises et les salariés
- Améliorer la valorisation et commercialisation des chevaux produits en créant des liens entre producteurs et utilisateurs et développant les utilisations et les débouchés des chevaux Installer des entreprises dans de bonnes conditions

Ces objectifs se déclinent en actions à mener. Parmi elles, on peut notamment citer :

- Réalisation, valorisation et diffusion de références technico-économiques
- Essaimage de bonnes pratiques énergétiques et de qualité
- Accompagnement des collectivités sur le cheval territorial
- Accompagnement de l'utilisation du cheval en agriculture
- Développement des formations aux savoir-faire pour un professionnel équin
- Mise en réseaux des acteurs de l'installation pour suivre les porteurs de projets
- Réalisation d'un outil cartographique évolutif des structures équines
- Développement de contrat entre éleveurs et établissements équestres en vue de l'utilisation des chevaux issus de l'élevage régional
- Production des chevaux en réponse à une demande spécifique (écogarde, Tourisme)



LA FILIERE CHEVAL Provence-Alpes-Côte D'Azur

LA FILIÈRE CHEVAL PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, CRÉÉE EN 2004 EST UNE ASSOCIATION LOI 1901, MEMBRE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CONSEILS DES CHEVAUX OU DES EQUIDÉS. ELLE EST ORGANISÉE EN 4 COLLÈGES DE 5 MEMBRES CHACUN QUI SONT LES REPRÉSENTANTS DE PERSONNES MORALES :

- COLLÈGE COURSE
- COLLÈGE SPORT
- COLLÈGE ÉLEVAGE
- COLLÈGE PRESTATAIRES-FOURNISSEURS

Statutairement elle a pour objet sur le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur de favoriser :

- la valorisation et le développement durable du cheval et de l'ensemble des équidés en matière d'économie, d'emploi et de sauvegarde culturelle attachée à son histoire.
- la connaissance, la promotion et la recherche de débouchés pour l'ensemble de l'activité et des savoir-faire équestres et hippiques.
- la prise en compte des intérêts socioprofessionnels communs auprès des pouvoirs publics, des collectivités territoriales locales et communautaires.
- les relations avec les décideurs et les différents partenaires financiers.
- le développement et l'amélioration des communications et relations entre les partenaires de la filière et les pouvoirs publics.
- les études, réflexions et émission d'avis sur l'opportunité des projets et des textes concernant les domaines de compétences de la filière ainsi que les politiques d'investissement des secteurs touchant les équidés.
- la valorisation, et l'optimisation des politiques européennes en matière d'aide au développement socio-économique.

Elle est membre de la COREAM (Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rurale) et opère en étroite collaboration avec les institutions publiques dont elle est l'interlocuteur privilégié.

Filière Cheval PACA

Maison Régionale des Sports

809, boulevard des Ecureuils

06210 MANDELIEU

Président : Pierre PETIT

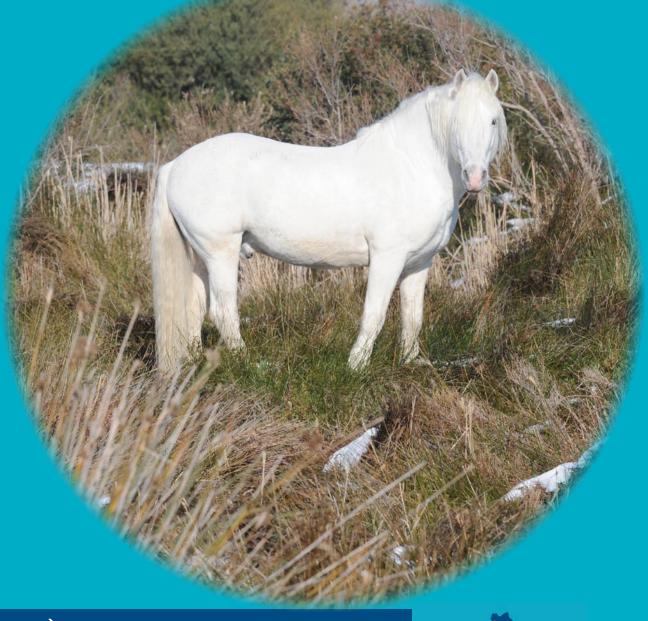
Chargé de mission : Jérôme DAMIENS

contact@filierechevalpaca.com

contact@filierechevalpaca.com
www.filierechevalpaca.com
Tel: 04 92 97 46 83

Exemples d'actions menées par la Filière Cheval PACA :

- AGIR+: amélioration des performances énergétiques et de développement durable des centres équestres suite à un diagnostic énergétique
- Essaimage des bonnes pratiques énergétiques
- Références technico-économiques dont le but est de permettre l'installation de jeunes agriculteurs et d'améliorer les performances économiques des structures agricoles.
- L'Observatoire économique régional de la filière équine.
- Plan Régional Qualité : amélioration des pratiques et des structures.
- Réalisation d'un guide pour améliorer la protection et le suivi sanitaire des équidés.
- Emission d'avis à la demande de la SAFER



FILIÈRE CHEVAL PACA

Maison Régionale des Sports 809 boulevard des Ecureuils - 06210 MANDELIEU tel: 04 92 97 46 83

mail: contact@filierechevalpaca.com

www.filierechevalpaca.com



REFErences - Réseau Economique de la Filière Equine

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur Fonds Éperon













et/ou des Equidés de France